

# ST-GERMIER 79 INFOS

*Le bulletin communal des germariennes et germariens*



DANS CE NUMÉRO

## LE COEUR DE VILLAGE VA BIENTÔT NAÎTRE

## REGION, PREFECTURE ET DEPARTEMENT AUTOUR D'UN DÉJEUNER INAUGURAL

## LE PRINTEMPS ARRIVE, LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

## DATES DES PROCHAINS EVENEMENTS

### C'est en décembre 2017

qu'est née la nécessité pour notre village de se doter d'un cœur de bourg. 7 ans de réflexion et de discussions autour d'un projet d'abord autour d'une halle puis de l'aménagement des 1200 m<sup>2</sup> autour de cette place. Sept ans de débats et de participation collective avec son lot de satisfaction lorsqu'un consensus est trouvé, et d'incidents imprévus, comme l'incapacité de garder tel quel le mur de l'ancienne maison, l'épisode Covid qui interrompt toute possibilité de réunion, et in fine, la découverte de la décrépitude de notre réseau pluvial qui nous contraint à cet investissement supplémentaire.



© RÉMI RAPPE

Mais à la réflexion, 7 ans, c'est relativement court pour réaliser un projet d'envergure, surtout s'il émane d'un collectif et non d'un autoritarisme. Mon expérience personnelle, dans mes précédents métiers, a montré qu'un mandat municipal de 6 ans était insuffisant pour mener un projet structurant. Huit ans pour la Grande Arche de la Défense, 9 ans au moins pour le parc naturel régional de Gâtine. Notre collectif aura mis à peine 7 ans.

Je formule le souhait que toutes celles et ceux qui ont participé à des réunions de travail ou des entretiens, se reconnaissent dans cette réalisation à laquelle ils auront contribué et en soient fiers. Le samedi 29 Juin sera l'occasion de nous retrouver tous autour de la fête du pain, pour célébrer ce renouveau.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

# LE COEUR DE VILLAGE VA BIENTOT NAITRE

**Après plusieurs années de réflexion et de réunions publiques, les travaux pour la création d'un cœur de village vont commencer. A partir du lundi 18 mars, des désagréments seront à prendre en compte, notamment pour la circulation.**

Le lancement des travaux avait du être décalé en novembre dernier, en raison notamment des incertitudes qui pesaient sur le réseau des eaux pluviales, réseau qui ne semblait pas pouvoir résister aux travaux d'aménagement de la voirie. Une inspection par caméras, diligentée par les services compétents de la CCPG (Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine), a montré en effet de nombreuses fissures et une vétusté beaucoup plus importante qu'espéré. Bref, la nécessité de refaire la voirie imposait de refaire d'abord ce réseau dans le centre du bourg.

## UN SEUL PRESTATAIRE POUR DEUX CHANTIERS

Notre bureau d'études SITéA et son ingénieur Olivier LARGEAU purent monter le dossier de consultation dans un délai rapide, de sorte que le conseil municipal du 9 février dernier put choisir l'entreprise Eurovia parmi les quatre qui avaient soumissionné pour un montant de 90,000€, les autres offres s'étageant jusqu'à 106,000€.

Nous n'aurons donc qu'une seule entreprise pour ce double chantier : réfection du réseau pluvial et réaménagement des espaces publics, ce qui simplifie considérablement les choses, tant en terme de coordination que de responsabilité.

## DES CONTRAINTES MAJEURES SURTOUT POUR LES VEHICULES

Cet important chantier va perturber la vie et la mobilité dans le village. En effet, la rue de l'église va être fermée à la circulation dès le 18 mars, tout comme l'impasse du lavoir et la rue du vieux four dans sa partie basse (avant la venelle). Le stationnement sera alors impossible ; seuls les accès piétons seront maintenus. Ces fermetures ont donc conduit à réorganiser provisoirement la circulation routière et imposeront de facto des

changements dans nos habitudes :

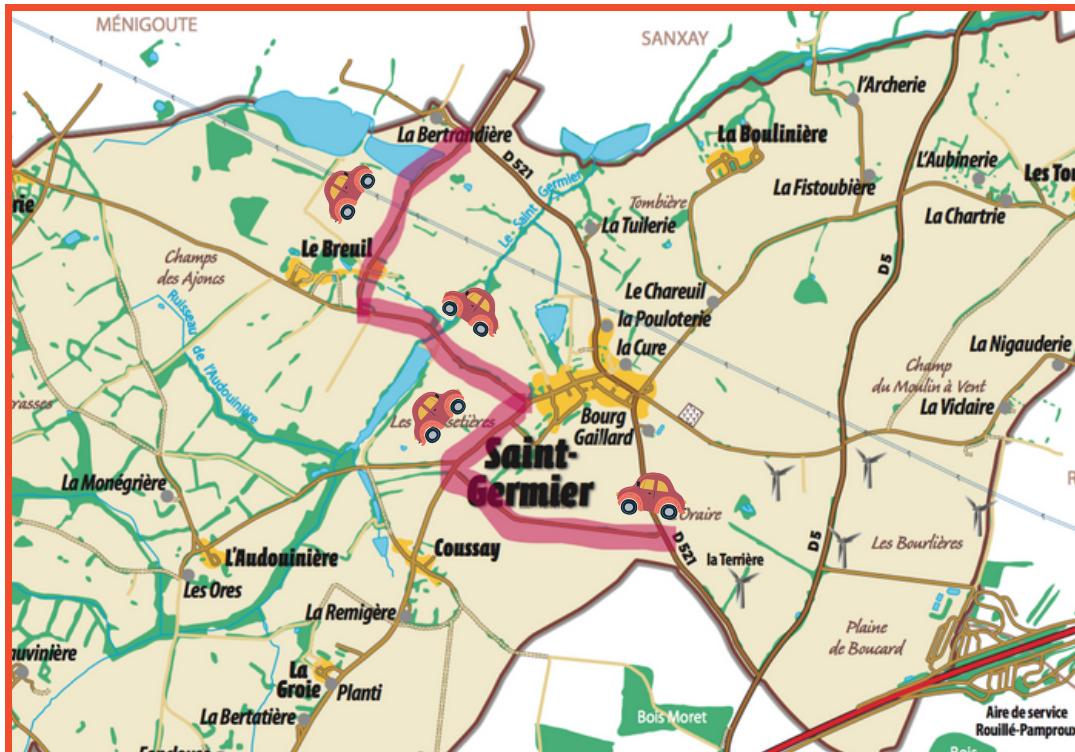
- l'abribus pour l'école primaire va être déplacé dès le 18 mars vers son emplacement de 2023, vers l'église, route de Ménigoute, le trajet vers l'école de Ménigoute s'effectuant uniquement par la RD 521,
- une déviation officielle va être mise en place pour éviter la rue de l'église, en utilisant la route de remembrement, une partie de la route du bourg vers Coussay, puis le route du breuil et enfin la route de la bertrandière (qui ne fonctionnera que dans ce sens), les autres voies étant à double sens, sachant que compte tenu de l'étroitesse de ces voies, il vaudra mieux circuler lentement.

Une autre déviation pourra être utilisée, en prenant la rue du Teillet, puis la rue du vieux four, la venelle qui mène vers la rue du presbytère pour déboucher sur la route de Pamproux, déviation qui fonctionnera dans les deux sens, mais en incitant à la prudence.

- Le stationnement des riverains sera déplacé soit sur le parking de la route de ménigoute, qui retrouvera ainsi une utilité, soit sur des espaces privés prêtés par d'autres riverains.
- Une réunion est prévue avec le SMC pour déterminer les nouveaux emplacements de dépôts des bacs verts et jaunes à installer les mardis matins. Les riverains seront prévenus directement des emplacements arrêtés

Pour toute difficulté ou demande particulière (livraison, venue d'infirmière par exemple), vous pourrez appeler le chef de chantier d'Eurovia Thomas Mathieu au 07 62 67 81 64 qui essaiera de trouver une solution..

Les travaux devraient durer jusqu'à la fin du mois de mai, mais il est probable que des réouvertures à la circulation pourront être organisées, en fonction de l'avancement des travaux.



“

Une déviation officielle va être mise en place pour éviter la rue de l'église, en utilisant la route de remembrement, une partie de la route du bourg vers Coussay, puis le route du breuil et enfin la route de la bertrandière (ligne rose sur le plan), les autres voies étant à double sens, sachant que compte tenu de l'étroitesse de ces voies, il vaudra mieux circuler lentement.

## UNE RENCONTRE INFORMELLE INAUGURALE

**Les financeurs de la halle ont été conviés à Saint-Germier pour une visite du chantier qu'ils ont soutenu. Les représentants de la région Nouvelle-Aquitaine, de la sous-préfecture de Parthenay et du conseil départemental ont été reçus fin janvier par le maire, un adjoint et une contributrice au projet.**

Plutôt que d'organiser une inauguration officielle coûteuse de la halle ouverte et polyvalente, le conseil a préféré inviter les financeurs de l'opération à une visite guidée, suivie d'une réunion, le mercredi 31 janvier. Ils ont tous répondu positivement et à savoir :

- Mme Géneviève BARAT, déléguée à la ruralité à la région Nouvelle Aquitaine qui a apporté une subvention de 35,000 €.
- Mr Lucas TURGIS, sous-préfet de Parthenay, l'état ayant donné une aide de 32,000 € au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux),
- Mme Coralie DENOUES, présidente du conseil départemental des Deux-Sèvres, qui soutenu à hauteur de 36,000 € au titre du programme « Ambition Deux-Sèvres ».

Un déjeuner, pris dans la salle des fêtes, a été servi par les élus, accompagnés à l'occasion par Natacha MEMETEAU, qui palliait l'absence de Jean-Marie PARNAUDEAU, retenu par des va-

cances bien méritées. Cette réunion informelle a ainsi permis de faire le point sur d'autres projets et d'envisager d'autres partenariats.



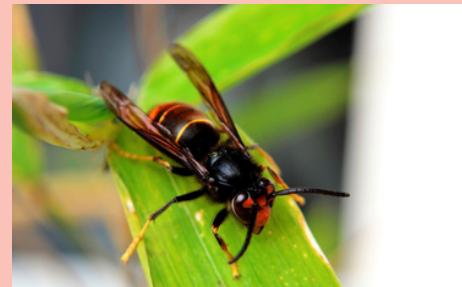
LES REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS QUI ONT FINANCE LA HALLE ONT ETE RECUS A SAINT-GÉMIE (DE GAUCHE A DROITE : MME BARAT, MRS PAILLAT ET TURGIS, MME DENOUES ET MR LHERMITTE. PHOTO © NATACHA MEMETEAU

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est une espèce invasive, c'est un destructeur d'insectes et en particulier un destructeur d'abeilles, donc des essaims et des ruches.

Pour lutter contre cette espèce, la commune a décidé de fournir un piège aux habitants qui le souhaitent. Vous pourrez l'installer dans votre jardin et participer ainsi à la limitation du nombre de frelons asiatiques.

Ce piège vous sera remis, en mains propres avec un mode d'emploi et si besoin des conseils, à la mairie le dimanche 17 mars 2024 entre 10h30 et 12h.



FRELON ASIATIQUE SUR UNE FEUILLE DE BAMBOU A POITIERS, 2014.  
CC0 NICOLAS Y. D. TIREL VIA WIKIPEDIA

## UNE MESSE POUR LE CALVAIRE

Le calvaire qui se situait autrefois sur la place de la mairie a été déplacé à l'entrée du village en venant de Ménigoute, sur un terrain appartenant à Monsieur Christian et Madame Evelyne DAVID (voir photo ci-dessous). Ce nouvel emplacement a donné lieu à une messe et à la bénédiction du monument par le père Frédéric le 10 mars. L'événement s'est suivi d'un déjeuner à la salle des fêtes où se sont retrouvés une trentaine de paroissiens ainsi que le maire de Saint-Germier.



## ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes se tiendront du 6 au 9 juin 2024. En France, les votants éliront leurs 81 députés **le dimanche 9 juin**. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 3 mai. Pour se faire, il suffit de se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## - AGENDA -

### Lundi 18 mars : OUVERTURE DE LA PECHE

A quelques jours du printemps, le parc de l'étang redevient le lieu d'accueil des pêcheurs. L'activité est payante mais se fait en toute autonomie grâce à l'horodateur installé sur place (paiement en espèces).

### Mercredi 8 mai : CEREMONIE 1945

La date de la victoire de la 2nde guerre mondiale est l'occasion d'un devoir de mémoire envers ceux qui ont combattu pour la liberté et contre l'extrémisme. Le rdv est fixé à 10h30 devant le monument aux morts.

### Samedi 29 juin : FETE DU PAIN

Un moment riche en convivialité et en gourmandise pour cette nouvelle fête du pain ! On se retrouve entre voisins près du four et on partage son pique-nique agrémenté des belles miches en farine bio fraîchement sorties de cuisson.

### Samedi 31 août : FETE DE L'ETANG

Une nouvelle édition avec les inratables jeux gonflables, la buvette et de la musique pour patienter, en beauté jusqu'au feu d'artifices tiré au-dessus de l'étang !